

DeepFreeze déconseillé sauf pour les Cyber clubs

Soumis par chafinour
17-10-2006

Personnellement, et après l'avoir testé, je déconseille l'utilisation de DeepFreeze sauf pour les Cyber clubs ou généralement sur les PCs utilisés par plusieurs personnes.

...

Le problème touchant le plus les utilisateurs de DeepFreeze est l'incapacité de le désactiver surtout en cas de perte de son mot de passe, et plus particulièrement quand c'est une version d'évaluation ou une copie illégale.

Personnellement, et après l'avoir testé, je déconseille l'utilisation de DeepFreeze sauf pour les Cyber clubs ou généralement sur les PCs utilisés par plusieurs personnes.

Après installation de DeepFreeze, toutes les modifications sur votre Système ne seront plus effectives après redémarrage. Ainsi les nouveaux logiciels installés et les nouveaux fichiers téléchargés ou créés ne seront plus sur le système après son reboot, et quelque soit les changements effectués sur la base de registre, elle retourne à l'état initial sur lequel elle était après la fin de l'installation de DeepFreeze.

Un utilisateur ne peut faire évoluer la configuration du système qu'après désactivation de DeepFreeze (en cliquant sur une icône près de l'horloge en même temps que sur la touche « shift » ou encore ALT+CTRL+SHIFT+F6), pour cela il doit détenir le mot de passe entré lors de la première utilisation de ce logiciel.

La version professionnelle et la version entreprise présentent plus de souplesse en configuration surtout en ce qui concerne la durée de préservation des fichiers et la possibilité de créer un disque virtuel sur lequel on peut copier des données, et malgré cela je vous conseille de les enregistrer sur un support externe.

Le problème touchant le plus les utilisateurs de DeepFreeze est l'incapacité de le désactiver surtout en cas de perte de son mot de passe, et plus particulièrement quand c'est une version d'évaluation ou une copie illégale.

Pour résoudre ce problème, deux solutions se présentent :

La première destinée aux versions d'évaluation, il suffit de changer la date système sur le BIOS de façon à la faire dépasser au moins de 60 jours (période d'évaluation). Au démarrage vous allez constater que DeepFreeze est désactivé. Si vous voulez le désinstaller lancez alors l'exécutable d'installation...

La deuxième consiste à redémarrer le système sur un CD de simulation de Linux ou XP, et renommer le dossier contenant l'exécutable de l'application DeepFreeze (par défaut "C:\Program Files\Faronics") ou le supprimer.

Personnellement je préfère créer des comptes avec des privilèges restreints plutôt que d'utiliser cette solution, mais aussi je crois qu'elle sera une bonne utilité pour les Cyber clubs qui en cas de problème ne perdront pas beaucoup en tout réinstaller.